



Procès-verbal de l'**Assemblée générale ordinaire** de l'USL

le 22 novembre 2022 au Casino de Montbenon, Salon Bleu, Lausanne

1. Mot de bienvenue de la Présidente

Il est 19h quand Mme Coralie Dumoulin, présidente, accueille les membres présents.

Plusieurs associations se sont excusées pour cette assemblée :

- Tale of Fantasy
- Groupe de liaison des activités de jeunesse Glaj-Vaud
- USTL
- Société philatélique
- Harmonie Lausannoise
- Amis-Gymnastes Lausanne
- Fragile Vaud
- Association vaudoise pour la médiation de voisinage
- Club Pétanque les Marronniers
- Ordre des Avocats vaudois
- RedLine Radio
- Lausanne-Tourisme
- Académie Lucky Dance Lausanne
- Association Vert-de-Terre
- Curling Club Lausanne Olympique
- Chorale Concinimus



- Petits Pêcheurs d'Ouchy
- Gospel Center Lausanne

Chaque membre présent a rempli la liste de présence, qui est jointe à ce PV en tant qu'annexe 1.

L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité. Il est donc suivi tel quel.

Avant d'aborder le point principal de cette assemblée extraordinaire, Coralie Dumoulin présente brièvement les faits marquants de son activité, depuis le mois de juin dernier à savoir :

- Rencontre des Comités USL et USDL, afin de préparer une rencontre conjointe avec la Municipalité. Cette rencontre permettra de renouer avec la tradition d'avant le covid, où la Municipalité recevait annuellement nos deux faitières.
- La prochaine Newsletter sera envoyée dans le courant décembre 2022. Toute association souhaitant faire figurer une annonce peut prendre contact avec Diane Wild (diane@lausanne-usl.ch) ou avec le secrétariat.
- Sur invitation des membres, le Comité a représenté l'USL à divers événements (Fête de la Nana, Plein Vent, Lausanne Aviron, Lausanne Billard, etc.)
- Après une première matinée de Formation EZYCount le 30 octobre, Pascal Kotte reste à disposition pour celles et ceux qui souhaitent découvrir ou affiner leur connaissances sur cet outil comptable, ainsi que sur la plateforme Bexio.

2. Comptes et rapport des réviseurs

L'année 2021 a été caractérisée par un manque de liquidités dû au retard dans la perception des cotisations annuelles.

Nous avons fini l'année 2021 avec CHF 397.84 en "caisse". Devant cette situation, le Comité a décidé de faire don de CHF 1'530.45 dont il disposait dans son "Trésor de guerre", qui est aujourd'hui à zéro. Il a aussi décidé de ne pas prélever CHF 1'500.- auxquels il a droit statutairement. Il n'y aura plus de prélèvements jusqu'à ce que les finances soient assainies.

Début 2022, nous avons écrit à nos membres afin de récupérer les cotisations 2020 et 2021 encore dues. Cet exercice nous a permis de renflouer la caisse de CHF 1'830.- au mois de février 2022 au titre de cotisations 2021, ainsi que CHF 180.- au mois de mars.



Par ailleurs, Ernesto Wendenburg, trésorier, rappelle que les versements reçus en 2022 comptent pour 2022, s'il n'y pas de mention particulière. C'est pour cette raison que certains membres risquent de recevoir des rappels pour 2021.

Le détail des comptes a été remis à l'entrée de la salle et le trésorier reste à disposition en cas de questions ultérieures.

Pour ce qui est du rapport des vérificateurs des comptes, il a été remis à l'entrée de la salle et lu par Monsieur Daniel Bocion, Madame Isabelle Diday étant excusée pour cette assemblée.

Dans les conclusions du rapport, il est stipulé que soit fait mention dans le PV : « De ce fait et en conclusion, nous prions l'Assemblée Extraordinaire d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge de leurs mandats au trésorier et aux vérificateurs de comptes mais également d'ajouter une mention au Procès-Verbal demandant l'obligation d'une mise à jour complète de la liste des membres avec le suivi des paiements de leur cotisation de 2021 à ce jour pour la prochaine Assemblée Générale. »

L'intégralité de ce rapport constitue l'annexe 2 du présent PV.

3. Approbation des rapports et décharge du comité

Après votation, les rapports et la décharge du Comité sont approuvés par 11 OUI, 1 NON, 0 abstention.

4. Quelques informations de la part du Comité

Coralie Dumoulin poursuit cette assemblée extraordinaire avec quelques informations de la part du Comité :

- La Salle de la SNO, à Ouchy, reste louable sans changement jusqu'au mois de juin. Les travaux menés conjointement avec le Curling devraient certainement pouvoir débiter vers l'automne 2023. Le Comité rappelle que l'USL gère uniquement l'aspect numérique du formulaire en ligne. Pour tout ce qui est de la logistique ou de la facturation, merci de prendre contact directement auprès de la SNO.
- Tout comme la SNO, chaque association peut mettre des salles et/ou du matériel sur notre site à disposition des membres, sur notre site web.
- En vue de l'assemblée ordinaire 2023, nous faisons un appel à candidature pour le Comité. Pour toute question ou renseignements, possibilité de prendre contact avec Coralie Dumoulin (presidence@lausanne-usl.ch)
- Najat Kadib (najat14kadib@gmail.com) met à disposition des membres 2 cours :



- Cours 1 : Bouclement comptable pour une association (28.1 ou 25.2 2023)
 - Cours 2 : Déclaration d'impôt pour une association en ligne » (18.3.2023)
- ➔ Infos et inscriptions directement par mail auprès de Najat Kadib.

Après avoir proposé aux membres d'exprimer un divers de manière informelle, Coralie Dumoulin lève l'assemblée à 19h40 et invite les membres présents à participer à l'apéro.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Antoine Jaquenoud'.

Antoine Jaquenoud
Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Coralie Dumoulin'.

Coralie Dumoulin
Présidente